

## Renseignez-vous sur la parole et l'audition!

### Saviez-vous???

- Un Canadien sur dix a un trouble de la parole, du langage ou de l'audition. Cela touche des dizaines de milliers de personnes.
- La perte auditive constitue la troisième plus fréquente déficience chronique chez les aînés.
- La perte auditive chez l'adulte peut débuter dès la trentaine ou la quarantaine.
- Il est dix fois plus probable que les enfants ayant des troubles de comportement ont des troubles du langage qui n'ont pas été décelés.
- Chez les enfants d'âge scolaire, on méprend souvent des troubles de la communication pour des déficiences d'apprentissage.
- Il est estimé que 4 % des enfants d'âge préscolaire ont un important trouble de la parole ou du langage.
- 1 % des Canadiens et 4 % des enfants d'âge préscolaire bégaiant.